

DU MERCREDI 19 NOVEMBRE 2014



MAIRIE
DE
VILLEDIEU
84110

Téléphone : 04.90.28.92.50
Télécopie : 04.90.28.96.82

Étaient présents : Pierre Arnaud, maire ; Élisabeth Bertrand ; Sylvie Bouffiès ; Claude Cellier ; Mireille Dieu, première adjointe ; Ludovic Girard ; Roselyne Giraudel ; Daniel Labit-Barthalois ; Jean-Laurent Macabet ; Étienne Renet, quatrième adjoint ; Olivier Sac-Delhomme, troisième adjoint.

Étaient absents excusés : Samuel Charpentier ayant donné procuration à Mireille Dieu ; Gérard Martin, deuxième adjoint, ayant donné procuration à Pierre Arnaud.

Était absent : Jean Malatia.

Olivier Sac-Delhomme est nommé secrétaire de séance.

Séance ouverte à 20 h 41

Olivier Sac-Delhomme donne lecture du compte-rendu du conseil municipal du jeudi 30 octobre 2014.
Unanimité.

I. VENTE DE LA « MAISON PYTHOUD » - DESIGNATION DU PRIX DE VENTE ET DE L'ACQUEREUR

Suite à la délibération n° 44-2014, en date du 30 octobre 2014, donnant tout pouvoir au Maire pour vendre la Maison Pythoud, des courriers avaient été envoyés aux personnes intéressées pour acheter cette maison, leur demandant de faire une offre de prix. M. Jean-Paul Waanders a fait une offre à 70 000 €, M. et Mme Jacques et Régine Bellier ont fait une offre à 85 000 €.

Le maire propose au conseil municipal de prendre une délibération pour vendre cette maison au plus offrant, soit M. et Mme Jacques et Régine Bellier, au prix de 85 000 €.

La délibération fixant le prix de vente et désignant l'acquéreur de la maison PYTHOUD est acceptée à l'unanimité.

Sylvie Bouffiès informe le conseil que M. et Mme Bellier s'engage à louer les appartements créés à l'année. Elle précise également qu'elle va contacter la société Immo Control afin qu'ils réalisent les diagnostics obligatoires pour la vente.

II. DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°2 COMMUNE

Le maire explique à l'assemblée qu'il est nécessaire de virer les crédits suivants en vue de pouvoir payer les factures relatives à l'éclairage public et aux travaux de canalisation des eaux pluviales du fossé du Connier. En effet, lors de la préparation du budget, ces opérations n'avaient pas été suffisamment approvisionnées.

Compte dépenses :

Chapitre	Compte	Opération	Libellé	Montant
23	2315	127	Éclairage public	+ 2 634 €
23	2315	167	Eaux pluviales	+ 27 610 €
23	2315	131	Salle polyvalente	- 3 744 €
23	2315	144	Voirie	- 15 000 €
23	2315	156	Sources	- 4 000 €
23	2315	164	Végétalisation des espaces publics	- 2 500 €
23	2315	174	Logement Maison Pythoud	- 5 000 €

Unanimité.

III. CONTRACTUALISATION 2014 – CHOIX DES OPERATIONS

Lors du conseil municipal du 30 octobre 2014, il a été décidé d'affecter une grande partie de la contractualisation 2014 sur la voirie, selon la répartition suivante :

- Réfection du haut du chemin du Connier et du bas du chemin du Moulin : 17 131 €
- Voirie : 21 169 €
- Restauration de la chapelle Saint-Laurent : 5 000 €

Le maire demande à la commission voirie quel chemin est à faire en priorité, Jean-Laurent Macabet explique que le bas du chemin de Saint-Laurent et de La Montagne est en très mauvais état, très emprunté, et que par conséquent, il conviendrait d'engager des travaux de réfection assez rapidement. L'estimation des travaux est de 36 000 € HT.

La délibération sur le choix des opérations d'affectation de la contractualisation est acceptée à l'unanimité.

IV. APPEL D'OFFRES POUR LA RESTAURATION DE LA CHAPELLE SAINT-LAURENT

Mireille Dieu informe le conseil municipal que l'appel d'offres pour la restauration de la Chapelle Saint-Laurent a été préparé et lancé par le secrétariat. La date de remise des plis est fixée au vendredi 19 décembre à 16 heures. Sur la demande de l'association « Les Amis de la Chapelle Saint-Laurent », le dossier de consultation a été envoyé à quelques entreprises des alentours, spécialistes en travaux de rénovation.

Jean-Laurent Macabet rappelle que son cousin offrira un vitrail lorsque les travaux seront faits.

Olivier Sac-Delhomme fait part de la date de l'assemblée générale de l'association « Les Amis de la Chapelle Saint-Laurent », fixée au mardi 16 décembre à 18 h 30 à la salle Pierre Bertrand.

V. COMPTE-RENDU DU TRAVAIL EFFECTUE PAR LES COMMISSIONS COMMUNALES

Voirie : Jean-Laurent Macabet informe que les travaux de goudronnage du bas du chemin du Moulin et du haut du chemin du Connier vont commencer fin novembre. De même que les travaux de canalisation du fossé du Connier.

Sources : Jean-Laurent Macabet informe qu'il a fermé la vanne de la source Saint-Laurent, c'est pour cela que l'eau ne coule plus à la fontaine. Il y a certainement une fuite sur le réseau, il regardera ce week-end quand ce sera plus sec. Il prévoit également un débroussaillage au printemps pour l'accès à la 2e caverne et le nettoyage de la 3e caverne, car lorsqu'il pleut l'eau de surface se mélange à l'eau de source et l'eau de la fontaine coule trouble.

Urbanisme :

- Ludovic Girard fait part du rendez-vous avec la SICA pour l'explication de l'estimation de l'aménagement de la zone « Sous le château ». Les travaux ont été estimés à minima.
- Une réunion est prévue le 21 janvier 2015 à 14 h 30 avec le Sous-préfet et une personne du service urbanisme de la DDT.
- Samuel Charpentier a préparé un questionnaire qui sera imprimé et distribué dans toutes les boîtes aux lettres afin que les Villadéens donnent leur avis sur l'aménagement futur du bâtiment. Ce document complété sera à déposer avant le 21 décembre 2014, dans l'une des trois boîtes à disposition, à savoir au bar, à l'épicerie ou dans la boîte aux lettres de la mairie.

École : Rosy Giraudel fait le point sur le lancement des activités périscolaires :

- Un questionnaire a été distribué aux parents pour avoir leurs avis sur les TAP, 35 fiches sont revenues. Le compte-rendu sera fait lors du prochain conseil.
- Une réunion est prévue le lundi 15 décembre avec les parents pour recueillir leurs avis, leurs critiques, leurs suggestions et propositions pour la suite.
- Christophe Camp, du centre de loisirs intercommunal, va préparer un questionnaire qui sera distribué en mai à chaque famille, intervenants, instituteurs, et personnels encadrant, pour recueillir

leurs avis sur cette première année de mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires.

- Lors de la commission enfance jeunesse de la Copavo, la majorité des communes semblait satisfaites d'avoir réparties les TAP en 4 fois 45 minutes.
- Mardi 16 décembre à 10 h 30 à la salle Pierre Bertrand les colis seront remis aux Aînés par les enfants de l'école qui chanteront quelques chansons.
- Jeudi 18 décembre un spectacle est organisé par l'Amicale Laïque pour les enfants de l'école à la Maison Garcia.

Finances : Étienne Renet informe le conseil qu'un travail de recherche de financement dans une autre banque que la société française de financement local est en cours afin de pouvoir solder ces emprunts à taux élevés.

Services techniques :

- Olivier Sac-Delhomme informe le conseil qu'il faudrait mettre du gravier dans les allées du bas du nouveau cimetière et qu'il faudrait tracer les emplacements.
- Mireille Dieu fait part de la demande de Régine Bellier qui souhaiterait qu'un emplacement réservé soit balisé devant l'épicerie pour faciliter l'entrée et la sortie de son garage côté rue de l'Hôpital, ce balisage empêcherait d'autre part que des voitures se garent devant l'épicerie.
- Claude Cellier demande si les bornes de sulfatage ont été fermées, Olivier Sac-Delhomme répond que le travail a été fait cette semaine. Elles sont toutes fermées et isolées pour l'hiver.

Communication, culture, jeunesse, sport et tourisme :

- Olivier Sac-Delhomme rappelle au conseil qu'il attend les bilans de chaque commission afin de préparer le bulletin municipal qui doit paraître avant la fin de l'année.
- Le devis pour la fabrication de 400 plaques de 4 numéros, en vue de la numérotation des rues et chemins, assorties aux plaques de chemins déjà installés, est d'un montant de 3 600 €. Olivier Sac-Delhomme explique que ça sera sûrement un peu moins cher, car certaines plaques ne comporteront que 3 numéros. Il rappelle le devis de « La Poste » qu'un montant de 1 400 €, ce qui ferait un budget total pour la numérotation de 5 000 €.

VI. QUESTIONS DIVERSES

A. Désignation des délégués au Syndicat d'Electrification Vauclusien

Lors du conseil communautaire de la Copavo, du 17 novembre, les délégués au Syndicat d'Electrification Vauclusien ont été désignés. Pour Villedieu, le titulaire est Daniel Labit-Barthalois et le suppléant est Claude Cellier.

B. Invitations diverses

Lundi 1^{er} décembre 2014 à 18 h à L'Isle-sur-la-Sorgue aura lieu la remise des médailles de la part de la chambre des métiers à deux artisans de notre commune : Sami Janati et Djilali Nedjadi. Olivier Sac propose de s'y rendre pour représenter la commune et, s'agissant d'un villadéen qui est mis à l'honneur, fera un article sur « La Gazette ».

Jeudi 4 décembre 2014 de 9 h à 12 h à Avignon se tiendra une réunion sur la mise en œuvre d'une opération foncière par les communes, organisée par l'Association des Maires de Vaucluse et le Conseil Général de Vaucluse.

Claude Haut viendra pour une visite le vendredi 12 décembre à 8 h 30 en mairie.

C. Démission de Jean Malatia

Monsieur le maire donne lecture du courrier reçu de M. Jean Malatia, présentant la démission de son poste de conseiller municipal ainsi que des fonctions liées à ce titre. Le maire précise qu'il va accepter cette démission.

D. Suggestion de M. Alain Martin

Alain Martin demande la parole afin de s'exprimer sur un éventuel projet d'aménagement de l'impasse Hector Jacomet. Il précise qu'avant de goudronner il faudra revoir l'assainissement collectif dans cette partie. Il demande également si la commune peut embellir un peu cette impasse avec des plantations. Olivier Sac précise que l'aménagement et l'embellissement sont à la charge des riverains. Le conseil municipal note ses remarques et en prendra compte lors du projet d'aménagement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 58.

Le prochain conseil municipal est fixé au mercredi 17 décembre 2014 à 20 h 30.